

L'Adresse

laquelle je dis qu'il faut régler ces problèmes avec rapidité, justice et efficacité.

Notre parti n'a pas eu peur de prendre position. Il y a trois semaines, notre parti a présenté au pays une démarche et un programme. Ces démarches, nous voulions que le gouvernement puisse les présenter au peuple canadien le 1^{er} juin, parce qu'il est important pour nous de réaliser que nous sommes dans une situation précaire. L'économie en souffre et nous devons prendre au sérieux la situation dans la province de Québec, où nous pourrions avoir à faire face à un référendum dès le printemps l'an prochain.

Des voix: Bravo!

M. Chrétien: Pourquoi attendre au 1^{er} septembre? Nous allons perdre trois mois. Nous serons acculés à 1992 avec seulement cinq mois d'auditions publiques. Évidemment, c'est la décision du gouvernement, parce qu'encore une fois, les Conservateurs ne savent trop que faire. Ils ont peur de déplaire à Pierre, Jean et Jacques. Il ne faudrait pas provoquer M. Bouchard. Il ne faudrait pas provoquer M. Manning. Le temps est arrivé de nous occuper de nos problèmes et de les régler au plus vite!

Des voix: Bravo!

M. Chrétien: Il faut parler candidement aux Canadiens. On a retenu l'idée d'avoir un comité de la Chambre des communes et du Sénat pour étudier une proposition constitutionnelle, et j'en félicite le gouvernement. Mais cela veut dire que l'assemblée constituante ne sera plus une option, parce que nous aurons à ce moment-là une proposition concrète qui aura été étudiée et présentée aux Canadiens à travers le pays. Pourquoi laisser de l'ambiguïté? Il faut procéder rapidement. Il faut parler avec les provinces, je suis d'accord. Il faut parler avec les groupes autochtones, je suis d'accord, mais il faut commencer immédiatement, sinon nous allons être pris encore une fois le dos au mur.

Pourquoi le premier ministre attend-il? À notre avis, il faut que le peuple se prononce. L'an passé et durant les années précédentes, le peuple n'a pas eu la chance de se prononcer. On a eu des comités, par exemple, après l'Accord, qui ont voyagé à travers le pays, ayant comme mandat de ne pas accepter un seul amendement. Pourquoi mettre sur pied un comité si on ne peut pas faire des amendements! On a eu ici dans cette Chambre, un comité qui a été créé à la dernière minute, qui a fait un travail exceptionnel, présidé par le ministre actuel de l'Environnement, et qui avait réussi à attirer l'approbation unani-

me de cette Chambre. Personne ne s'était levé en Chambre pour parler contre.

C'était un compromis qui respectait les cinq conditions demandées par le Québec. Mais le premier ministre, devant la pression de je ne sais trop qui, a décidé de mettre cela de côté. Il a mis encore une fois le travail de la Chambre de côté pour des raisons qui sont demeurées inconnues, ce qui a amené, au mois de juin, ce qui fut qualifié de désastre.

Nous, nous disons: Ayons un référendum au début de 1992. Pourquoi un référendum? Parce que le temps est venu pour le peuple de parler et on leur fera part d'un projet.

[Traduction]

Cette fois-ci, il faut que ce soit une ronde canadienne. Nous ne pouvons pas tenter de régler le problème constitutionnel en nous occupant des problèmes d'une région du Canada avant ceux des autres régions.

C'est ce que je dis dans ma propre province. Quelle aurait été la réaction l'an dernier, ou il y a trois ans, s'ils avaient dit: «Nous réglerons les problèmes de l'ouest du Canada et nous nous occuperons des autres après»? Cela aurait suscité beaucoup de méfiance.

Tenons une ronde canadienne. Le premier ministre et ses ministres utilisent maintenant cette expression et je m'en réjouis. Nous aurons une ronde canadienne où tous trouveront leur compte. Nous n'avons pas besoin de commissions pour savoir que l'Ouest veut un Sénat élu.

L'Ouest veut participer parce que, en raison de la nature du Canada, la majorité de la population est en Ontario et au Québec. La population de l'Ouest se sent rejetée par le système parlementaire où, malheureusement, lorsque votre député est du côté gouvernemental, vous n'avez pas l'impression d'être bien représenté. Très souvent, les discussions se font lors des réunions du caucus, et les députés ministériels doivent voter solidairement à la Chambre.

Avec un Sénat efficace, l'Ouest aurait l'impression d'être entendu. Même lorsqu'une décision ne serait pas celle que cette région aurait voulue, l'Ouest serait quand même satisfait parce que, au moins, il saurait qu'il a été entendu. L'Ouest a exposé sa position, et les élus de cette région ont parlé publiquement de leurs problèmes.

Nous devons avoir une ronde canadienne, tout le monde le sait. Lorsque nous aurons élaboré la proposition que je vais décrire, il y aura un référendum. Je tiens à la tenue d'un référendum parce que l'an dernier, pendant de nombreuses semaines, le premier ministre, agissant de